

Association des Retraités du C.E.A

Section DAM/Ile de France

SORTIE PARIS avec ART et HISTOIRE

Le vendredi 8 novembre 2024

LE PALAIS DE JUSTICE



Sur ce site occupé dès l'époque gallo-romaine, il ne reste rien d'antérieur à Saint-Louis qui en fait sa résidence principale. A partir de 1285, Philippe le Bel transforme le palais et fait construire la Grand Salle à deux vaisseaux décorés de statues des rois de France, que rappelle l'actuelle salle des Pas Perdus. Après 1360, le régent futur Charles V, abandonne pour sa résidence de l'hôtel Saint-Pol, un palais qui va rester tout au long de l'ancien régime le siège de l'administration judiciaire (Parlement) et financière (chambre des comptes) du royaume. De nombreux incendies émaillent l'histoire du palais. Sa reconstruction est entreprise après celui de 1776 ; il en subsiste la façade de la Cour du Mai et son grand escalier. Mais c'est avec la Monarchie de Juillet et surtout le Second Empire que le Palais prendra l'aspect que nous lui

connaissions, œuvre de l'architecte Louis Duc (1802/1879) qui y travailla quarante ans. Cet immense chantier qui fut avant celui de l'Opéra, un des chantiers phare du Second Empire, ne s'achèvera qu'en 1914 avec la construction des bâtiments sur le quai des Orfèvres. La visite-conférence vous fera aussi découvrir ou redécouvrir les institutions judiciaires françaises maintenant réparties entre la nouvelle Cité judiciaire des Batignolles et l'ancien Palais où continuent à siéger les Cour d'appel, Cour d'assises et Cour de Cassation

Pour participer à cette visite, rendez-vous le

Vendredi 8 novembre à 14h30

Sortie du métro Cité

Se munir de sa carte d'identité – Pas de couteau, pas de ciseaux,...

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée -Tarif : 10€ par personne

Le nombre de participants est limité à 22 personnes

En cas d'annulation prévenir de préférence 48 heures à l'avance :

Patricia LUCAS tel 01 45 80 12 08 ou 06 81 68 38 55.

RESERVATION Association des Retraités du C.E.A. Section DAM/Ile de France

.... Place(s) pour la visite du Palais de justice **le 8 novembre 2024.**

Acceptation ou refus seront donnés par mail (ou courrier si mail impossible).

Nom, PrénomDate de naissance.....

Nom, Prénom Date de naissance.....

Téléphone (indispensable) **Email**

Réponse avant le 31 octobre 2024 par mail à patricia-gerard.lucas@wanadoo.fr

Tarif : 10€ par personne à envoyer par chèque à l'ordre ARCEA/DIF avant le 2-11- 2024

à l'adresse suivante : **ARCEA/DAM- Ile de France - Bruyères-le- Châtel 91297 Arpajon cedex**

Tel 01 69 26 51 73